



**SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX
DU VAL DHUY LOIRET**

Bureau de la CLE, 28 mai 2013

ORDRE DU JOUR

1. Avis sur le périmètre de l'aire d'alimentation des captages de la ville d'Orléans
2. Site internet et logo
3. JDD ville d'Orléans – 8 et 9 juin
4. Points divers

Arrivée de Thomas Pauthonnier,
stagiaire à l'EPL pendant 3 mois sur la
problématique des espèces invasives

1. Avis sur le périmètre de l'aire d'alimentation des captages de la ville d'Orléans

Avis de la CLE

Les captages du Val font partie des 500 captages prioritaires identifiés par le Grenelle de l'Environnement

→ Objectif : instauration d'une zone de protection avec la mise en place d'un programme d'actions

Une aire d'alimentation de captages permet de lutter contre les pollutions diffuses (périmètre de protection permet de lutter contre les pollutions ponctuelles)

Enjeux de l'AAC du val d'Orléans : 150 000 habitants et 9M° de m³/an.
L'étude BAC a permis de définir l'aire d'alimentation de captage.

Un projet d'arrêté sur ce périmètre est soumis à la CLE pour avis.

Avis de la CLE

Le périmètre a été défini par un hydrogéologue agréé, puis il a été discuté lors des COPIL pendant l'étude BAC.

Rien dans la délimitation de ce périmètre ne va à l'encontre des dispositions et des règles inscrites dans le SAGE.

Aucun membre de la CLE n'a fait parvenir de remarques à l'animatrice sur ce projet d'arrêté

Proposition : **avis favorable de la Commission Locale de l'Eau.**

2. Logo et site internet





SAGE

Val Dhuy Loiret



Site internet

Il a été conçu par un stagiaire de l'EPL et alimenté par l'animatrice

Il devrait être mis en ligne en juin ou juillet.

Toutes corrections ou contenu est le bienvenu

Pour alimenter le site en images, proposition de solliciter les particuliers
Permet également de faire connaître le site par les usagers.

Des demandes particulières de la part des membres?

3. Journées du développement durable de la ville d'Orléans – 8 et 9 juin 2013

Points sur l'occupation des créneaux :

Samedi :

10h-13h : CB + Jules CUGNART (ONEMA)

13h-16h : CB + Jean Claude BENNERY (ASRL)

16h-19h : CB + Jocelyne MELLET-CREMADES (EPL)

Dimanche :

9h-10h : petit déjeuner avec l'ensemble des personnes présentes sur les stands

10h-13h : CB + M. SAURY

13h-16h : CB + ??

16h-18h : CB + ??

Composition du stand :

Le samedi : affiches sur les espèces invasives et sur le SAGE + exposition espèces invasives « vivantes » dans bac d'eau

Le dimanche : même chose que le samedi + maquette du bassin versant du Loiret prêté par l'APSL (installation de la maquette)

Présentation des affiches

4. Points divers

Marchés en cours

Pollutions diffuses : 2 réponses

Enveloppe de base : 70 000 euros TTC

Quels scénarios envisagés?

Différents scénarios possibles

On réalise la prestation telle qu'elle est inscrite au CCTP : 112 758 TTC

Contraintes :

- Trouver 42758 euros en plus et refaire le tour des financeurs pour obtenir du budget supplémentaire
- Passer par un comité technique (procédure interne à l'EPL pour les marchés publics) soit pas avant fin juin ou septembre

Différents scénarios possibles

On enlève des prestations dans le CCTP ; objectif passer sous la barre des 90 000 HT pour éviter le Comité technique de l'EPL

Lesquelles ?

On peut jouer sur le nombre de diagnostics

90 diags : 20250 euros (75% SAU couverte)

70 diags : 15750 euros

45 diags : 10125 euros (51% de la SAU couverte si on a les plus grandes exploitations)

2 réunions en moins : 3580 euros

Frais de reproduction : 2500 euros

Quelles sont les priorités?

Marchés en cours

	HT	TVA	TTC
90 diag	94 550	112 758	18 478,88
70 diag	80 470	15 772,12	96 242,12
45 diag	74 575	14 616,7	89 191,7

On arrive jamais quelque soit le scénario à 70 000 TTC
Tour des financeurs à faire de toute façon

Marchés en cours

- Zones humides et plans d'eau : fin de la consultation aujourd'hui
- Hébergement du site internet : fin de la consultation début juin
- Réalisation de panneaux pour les JDD : 3 devis

Merci de votre attention



VAL DHUY LOIRET
RESSOURCES VIVES